



*Maisons Laffitte, le 22 février 2022*

## CONVOCATION

### Assemblée Générale Ordinaire de la Compagnie d'arc de Maisons Laffitte

Chers amis archers,

Le capitaine et l'ensemble des officiers du comité directeur de la Compagnie d'Arc de Maisons Laffitte ont le plaisir de vous convier à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la Compagnie le **dimanche 20 mars 2022 à 14h00** au logis du jardin d'arc de l'Île de la Commune.

En cas d'absence, il vous est demandé de bien vouloir remplir le pouvoir ci-joint afin de donner voix à un autre adhérent de la compagnie pour lui permettre de vous représenter et voter en votre nom.

Ce pouvoir est à remettre à Vanessa MONTAGE ou à Olivier RUIZ, le Capitaine.

→ **L'ordre du jour est fixé comme suit :**

1. Rapport moral du Capitaine
2. Rapport financier du trésorier receveur
3. Elections au bureau directeur
4. Présentation du projet de la Compagnie
5. Demandes de subventions
6. Calendrier des événements à venir
7. Questions diverses

**Daphné SCHNEIDER**

*Secrétaire Compagnie d'Arc de Maisons Laffitte*

---

### POUVOIR

Je soussigné ....., archer de la compagnie d'arc de Maisons Laffitte, donne par la présente, pouvoir à ..... pour me représenter et voter en mon nom lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la compagnie qui se tiendra le dimanche 20 mars 2022 au logis de la compagnie, sur l'Île de la commune.

A ....., le / / 2022

Signature, précédée de la mention  
« Bon pour faire valoir ce que de droit »